



« AGIR POUR UNE VILLE À VIVRE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE »



Le Pass Solidaire Handicap est une aide financière de 120 € par personne en situation de handicap soumis à condition de revenu.

Inscription du mardi 2 au vendredi 26 mai 2023

- Par internet sur le site www.fontenay.fr
- Par courrier au CCAS de Fontenay sous-bois - HDV Esplanade Louis Bayeurte - 94120 Fontenay sous-bois.
- Par dépôt de dossier dans une urne à l'hôtel de ville.



fontenay.fr | f | t | i | n | @

Qui peut en bénéficier ?

3 conditions à remplir :

- Avoir déclaré ses revenus 2021 à Fontenay-sous-bois. (feuille d'impôt 2022),
- Avoir un revenu mensuel inférieur à 997 € par personne vivant au foyer. Pour le calculer, il faut diviser le Revenu Fiscal de Référence par le nombre de personnes déclaré sur votre feuille d'impôt divisé par 12 (QF 1 à 5),
- Etre titulaire d'une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé (RQTH), ou d'une Allocation Adulte Handicapé (AAH), ou d'une Pension d'Invalidité, ou être retraité pour invalidité de moins de 60 ans, ou être parent d'un enfant bénéficiant d'une Allocation Education Enfant Handicapé (AEEH).



En 2023, votre Pass+ Handicap est fusionné avec le Pass solidaire dans un seul et même Pass numérique.

Vous recevrez un mail vous informant de la validation de votre inscription et des modalités de distribution de votre Pass Solidaire.



Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

M. Mme :

Nom de la personne handicapée :

Prénom de la personne handicapée :

Date de naissance :

Adresse :

Bâtiment / Escalier :

Code Postal : Ville :

Téléphone (mobile de préférence) :

Adresse e-mail (recommandée pour accélérer le traitement de votre demande) :

Nombre de personnes qui composent le foyer :

Joindre la photocopie recto-verso de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021

Et l'un de ces justificatifs :

- La notification MDPH de la RQTH en cours de validité
- Ou l'Attestation de paiement de l'AAH de moins de 3 mois (CAF)
- Ou le Relevé de paiement d'une pension d'invalidité de moins de 3 mois
- Ou la Notification de Retraite pour Invalidité pour les moins de 60 ans.
- Ou l'Attestation de paiement de l'AEEH de moins de 3 mois (CAF)

Je certifie sur l'honneur que ces informations sont exactes

En vous soumettant ce formulaire, j'accepte que mes données à caractère personnel fassent l'objet d'un traitement par la Mairie de Fontenay-sous-Bois en sa qualité de responsable de traitement - ou par un éventuel sous-traitant qui agirait pour le compte, sur instruction et sous l'autorité du responsable de traitement de la Mairie - afin d'effectuer la gestion de cette démarche. Elles sont conservées uniquement le temps nécessaire pour les finalités poursuivies. Je dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression et de rectification des données me concernant, ainsi que d'autres droits prévus par le Règlement général sur la protection des données. Je peux exercer ces droits en adressant ma demande au délégué à la protection des données par courriel : dpo@fontenay-sous-bois.fr. En cas de réclamation sur la gestion de mes données personnelles, je peux contacter la CNIL. Enfin, pour en savoir plus au sujet des traitements effectués sur vos données à caractère personnel et sur mes droits, je peux me reporter à la politique de gestion des données personnelles de la ville présente sur le site internet fontenay.fr.

J'autorise la Mission Handicap à conserver mon e-mail pour me tenir informé sur l'actualité concernant le Handicap.